

Petite Tunisie

ABONNEMENTS

	Tunis-Tunisie	France
Un an.....	10	12 fr.
Six mois.....	6	7 »
Trois mois.....	4	5 »

Payables d'avance

Rédacteur en Chef : **EM. LACROIX**

Rédaction et administration : 14, Rue Al-Djazira. — TUNIS.

LES ANNONCES SONT REÇUES AU BUREAU DU JOURNAL

ANNONCES

Annonces diverses.....	la ligne.	» 40
Réclames.....	—	» 60
Chronique locale.....	—	1.50

Payables d'avance

La PETITE TUNISIE est désignée pour insérer les annonces légales et judiciaires de la Régence de Tunis pendant l'année 1894

Tunis, le 5 avril 1894.

POISSON D'AVRIL

A mon arrivée d'Alger, où je m'étais rendu pour faire prononcer mon acquittement par la Cour d'appel de cette ville, dans le procès qui m'a été intenté par le ministère public, sur la plainte de M. Léonardos, consul de S. M. Georges I^{er}, roi des Hellènes, la poste m'a remis une lettre recommandée, portant la date du 1^{er} avril.

Je me suis naturellement dit : 1^{er} avril ! hum ! quelque facétieux a voulu me jouer une farce ! Voyons tout de même.

Et d'une main aussi sûre que celle qui faillit, certain jour, massacrer Tridon, je décachetai la missive.

Celle-ci me disait en substance :

PALAIS KHÉREDDINE Manouba, le 1^{er} Avril 1894.

MANOUBA (Tunisie)

« Monsieur le Rédacteur en chef,

Dans une série d'articles de la *Petite Tunisie*, vous avez — au sujet de ma démission de président du Syndicat des Viticulteurs — dirigé contre le bureau du Syndicat des attaques basées sur des renseignements que vous disiez émanés du siège du Syndicat. Dans le numéro, du même journal, du 30 mars, vous donnez à entendre que vous tenez ces renseignements de moi.

Pour établir les responsabilités, je réclame de votre courtoisie et espère n'avoir pas à recourir à une sommation, l'insertion, dans le prochain numéro de la *Petite Tunisie*, de la présente lettre de rectification et, par ce, la remise des choses au point.

Vous m'avez un jour abordé dans la rue et demandé la vérité sur les causes de ma démission. Devant un témoin et en vous interdisant de reproduire ma conversation dans la *Petite Tunisie*, je vous ai répondu en substance, ainsi qu'à toutes les personnes qui m'ont questionné à ce sujet :

N'avoir pas cru devoir conserver plus longtemps la présidence parce que je ne voulais pas, par ma signature au bas des mandats de paiement, approuver un gaspillage des fournitures de bureau et des dépenses pour frais de tournées que je ne pouvais pas suffisamment contrôler, le personnel salarié du Syndicat ne relevant pas exclusivement du président. J'ai ajouté que nous étions plusieurs syndics disposés à mener campagne dans le but d'arriver à économiser la moitié des recettes provenant des taxes, et cela au moyen d'une réduction des frais de visite du vignoble.

« Rien de plus.

Par conséquent, d'une part, votre journal a reproduit une conversation particulière sans y être autorisé et, d'autre part, cette conversation vous a servi de thème pour développer des insinuations ou accusations à l'inspiration desquelles je suis absolument étranger.

« Agréez, Monsieur le Rédacteur en chef, mes civilités empressées,

« Signé : GÉRODIAS. »

Sur le premier moment, je me crus la victime d'un Lemice-Terrieux tunisien qui voulait se jouer à mes dépens, mais en la relisant bien, j'acquis la conviction qu'elle était bien l'œuvre de l'honorable commandant Gérodiàs : ce n'était donc pas un poisson d'avril.

Comment, mon cher commandant, osez-vous dire, aujourd'hui, que vous m'avez recommandé de ne pas rapporter une conversation privée dans le journal dont j'ai la rédaction en chef ?

Permettez-moi de vous dire que votre mémoire vous fait quelque peu défaut, car après que vous m'eûtes raconté ce que j'ai transcrit fidèlement, la personne avec laquelle vous étiez me dit : « Eh bien ! j'espère que voilà d'excellente copie pour votre journal ! » et moi de lui répondre : « En effet, pour le prochain numéro ! »

Et sur ces paroles, nous nous quittâmes, vous satisfait d'avoir déversé en mon gilet le trop plein qui débordait de votre cœur et moi écoeuré de voir avec quelle désinvolture le Syndicat obligatoire faisait danser les écus des viticulteurs.

Je vous prie, commandant, de rap-
peler vos souvenirs et de ne pas m'en vouloir si je ne tiens pas à assumer une responsabilité que je n'ai pas encourue et qui vous revient toute entière.

Em. LACROIX.

Nous avons annoncé dans notre dernier numéro, d'après la « Dépêche Tunisienne » que MM. Basilio Couitéas et Donchet étaient en concurrence avec MM. Labarthe et Vaillant, pour l'exploitation du casino d'Hammam-el-Lif.

Cette information, en ce qui concerne M. Basilio Couitéas était complètement fautive. Jamais le président de la colonie grecque n'a songé à exploiter un casino pas plus à Hammam-el-Lif qu'ailleurs.

La « Dépêche » en annonçant cette nouvelle a voulu être, une fois de plus, désagréable à notre ami, qui est habitué, aujourd'hui, aux petites saletés que lui sert hebdomadairement cette estimable feuille.....

Ab hoc et ab hac

Toutes les fois que le jeune Morel, de Philippeville, présentement étudiant en droit à Alger et rédacteur à la « Dépêche Algérienne » est embarrassé pour pondre un article local, il jette les yeux sur cette Tunisie qui ne lui a pourtant fait aucun mal et il part en guerre contre elle *ab hoc et ab hac*.

A dire vrai, les attaques de Morel, pas plus d'ailleurs que celles des Algériens qui l'imitent ne nous ont encore fait beaucoup de mal, mais il est embêtant de se voir prendre constamment à partie par des rédacteurs à court de copie, alors qu'ils ont, sans sortir de leur pays, des sujets d'articles à n'en plus finir, quand ce ne serait, par exemple, que la question de sécurité dans la ville d'Alger.

Notre rédacteur en chef, on le sait, s'est rendu la semaine dernière à Alger... Invité à dîner par des personnes de connaissance, habitant l'Agha, à deux pas des portes de la ville, devant la faculté de Médecine, il s'en revenait tranquillement — le nez au vent, hu-

mant l'air frais de la nuit, comme dirait Tridon — lorsqu'il fut tout à coup surpris par l'arrivée improvisée de quatre individus à la figure sinistre, armés de coutelas, qui lui demandèrent, en un français qui sentait son espagnol d'une lieue : « la bourse ou la vie ! »

Notre ami ne perdit pas son sang-froid et d'un bond se rejetant en arrière, il appela « au secours ! à l'assassin ! »

Ses cris furent heureusement entendus par un monsieur qui rentrait paisiblement chez lui, accompagné de sa femme et... le revolver au poing.

Ce sauveur inattendu déchargea son revolver sur les agresseurs de notre ami, sans les atteindre malheureusement..

Eh ! bien, quand on habite une ville, qui passe à juste titre pour une véritable forêt de Bondy, on réclame la sécurité de la rue, avant de s'occuper de choses d'un pays que l'on connaît très imparfaitement, si non pas du tout ; l'article « *Tunisation et Italianisation* » que nous publions plus bas le prouve surabondamment :

C'est pas sans un profond étonnement que nous avons constaté, dernièrement, le courant d'opinion qui tend à s'établir en Tunisie, relativement à l'organisation d'une marine marchande étrangère dans des conditions sensiblement analogues à ceux applicables aux navires de nationalité française.

Rien n'est plus insidieux que le raisonnement de certains organes de la Régence pour donner le change sur le véritable but poursuivi ; rien n'est plus dangereux que les doctrines qu'ils voudraient consacrer par une application pratique.

Nous partons de ce principe que dans un pays infesté d'étrangers, sur une terre où nous n'avons presque pas le droit de nous dire chez nous, où par conséquent, nous ne pouvons que très difficilement agir au mieux de nos intérêts, nous devons avoir pour but constant d'affermir, par tous les moyens, le prestige moral que nous avons acquis. C'est à cet effet que nous sera possible de compléter un jour ou l'autre l'œuvre entreprise et conduite jusqu'à présent à travers les plus graves difficultés. Il nous semble donc que rien ne doit être négligé pour fortifier un foyer d'influence que d'autres cherchent à éteindre et, pour arriver à ce résultat, le procédé qui consiste à accroître constamment le cercle d'application des lois et règlements français nous a toujours paru souverainement efficace. Tout ce qui est couvert d'une façon très apparente, soit par la nationalité française, soit par l'une des qualités qui en découlent, doit être avantage, accru, fortifié. Dans cet ordre d'idées, nous devons autant que possible franciser, là se trouve le secret de la réussite définitive et complète.

Eh bien, voilà qui n'est pas fait pour plaire à certains esprits qui veulent procéder d'inverse façon. Nous ne savons quel secret mobile les anime dans quels dessous mystérieux se trament leurs desseins mais n'allez pas leur proposer d'orner d'un pavillon tricolore le mât des navires destinés à faire du commerce sur les côtes tunisiennes.

Ils vous répondront : il est vrai que par notre position méditerranéenne, par notre passé nous sommes en quelque sorte destinés à entretenir avec le monde entier des relations étroites et la Tunisie sera d'autant plus prospère que ses ports seront fréquentés par un plus grand nombre de navires.

Nous laissez pas prendre à l'air bon enfant d'un tel préambule, car voici à quelle prétention il sert de base : il faudrait créer l'hypothèque maritime en Tunisie et permettre, en même temps, à des conditions simples, peu onéreuses, peu compliquées, la *tunisation* des navires.

Quel si vous ne comprenez pas bien la portée de ce néologisme nos voisins de la Régence se chargeront eux-mêmes de

vous l'indiquer : la *tunisation* c'est tout simplement le moyen d'investir les navires étrangers des mêmes droits que ceux attribués... par la nationalité française.

Ce serait, paraît-il, chose très facile, à la condition que l'on se montre plus coulant pour la *tunisation* qu'on ne l'est, dans la métropole, pour la *francisation*. Il faudrait par exemple, admettre au bénéfice de cette bienfaisante *tunisation*, les navires des étrangers ayant un établissement dans le pays au même titre que les navires tunisiens et français ; il faudrait surtout permettre l'enrôlement dans l'équipage la présence d'un plus grand nombre d'officiers et de matelots étrangers.

Et sur le même ton on arrivera bientôt à vous dire des énormités de ce genre : Ne serait-ce pas quelque chose, par des facilités, qui loin de nous coûter nous rapporteraient, que d'attirer un certain nombre de navires étrangers en Tunisie, de les attacher aux ports tunisiens, en leur accordant par le moyen détourné de la *tunisation* tous les avantages inhérents au droit de porter les couleurs françaises.

Concevez donc combien il est gênant que la *francisation* ne puisse être obtenue que si le navire appartient, pour moitié au moins à des Français et que si le capitaine et les officiers du bord et les trois quarts des matelots sont Français. C'est vraiment par trop gênant. La *tunisation* remédiera à cela. Il est vrai que la législation des autres pays formule des exigences à peu près égales et que l'on ne saurait critiquer une rigueur qui, pour chaque gouvernement a pour but de défendre ses nationaux respectifs. Mais il est indiscutable qu'en Tunisie on peut se montrer un peu moins rigide. Tout d'abord, la Tunisie n'est pas une colonie française, dans le sens étroit du mot, n'ayant point été annexée ; rien par conséquent de plus logique que d'user des avantages que l'on peut retirer de cette situation.

Enfin, pour couronner le tout on terminera en vous disant : il ne faut pas oublier que de longtemps l'immigration française sera insuffisante et que nous devons, en attendant d'utiliser la force vive que donne à la Tunisie, la présence d'immigrants appartenant aux autres nationalités.

Voilà la langage que tiennent ceux qui sont en contact permanent avec nos pires ennemis, avec ceux qui ne nous ont pas encore pardonné l'établissement d'un Protectorat français en face de la Sicile ! C'est à croire vraiment que l'on rêve !

Mais quels navires profiteraient de telles mesures ? Les navires italiens seulement qui, grâce à l'accomplissement facile d'une formalité illusoire, jouiraient de tous les avantages réservés à la seule navigation française. De telle sorte que la *tunisation* aurait, purement et simplement, pour résultat, de mettre le comble aux vœux des Italiens — l'unique élément étranger de la Régence.

Est-ce suffisamment imprudent ? le moment est bien mal choisi pour demander des concessions en faveur de gens qui ne songent qu'à nous susciter des difficultés ; ce serait vouloir jouer à tout prix le rôle de dupes que de se prêter au moyen de la *tunisation* à l'*italianisation* effective et complète de tout ce qui navigue dans les eaux tunisiennes.

Et il est bien regrettable que dans de telles questions chacun ne s'élève pas au dessus des considérations d'ordre particulier pour n'envisager que le côté purement patriotique et français.

L. MOREL.

L'ALLIANCE ISRAËLITE

LIX

« Enfin la Tunisie a un ciel toujours bleu même au mois d'août par 45° à l'ombre, et des juifs en quantité innombrable auxquels il ne manque plus, pour être heureux, qu'un décret Crémieux et un consistoire. Notre église cathédrale ne s'achèvera pas sans doute, mais le consistoire se fera. Un peu de patience, vous verrez qu'il se fera, le consistoire. Un journal de Tunis le demande depuis plus

d'un an ; les autres journaux n'y contredisaient pas. Il se fera.

« Eh bien ! ça ne semble pas croyable, l'Algérie est jalouse de la Tunisie. »

C'est en ces termes que M. Prax, qui a décidément arboré la cocarde de l'antisémitisme en Tunisie, termine un article comparatif entre l'Algérie et la Tunisie.

Libre à lui d'être antijuif si cela lui plaît, pour notre part, nous n'y voyons aucunement à redire, laissant à chacun la liberté de penser ce qu'il veut de son prochain.

Avant lui, Drumont a essayé de créer un mouvement contre nos coreligionnaires, à quoi est-il parvenu ? à rien.

Pourquoi ? parce que Drumont comme Prax peut-être, après lui, va tenter de le faire, a voulu une guerre de religion et non une guerre de personnes.

Si Drumont, au lieu de s'en prendre aux juifs, avait tiré ses coups sur certaines personnalités, il est probable que le résultat aurait été tout autre.

Aujourd'hui, que voyons-nous ? Chaque jour, nous assistons à la dégringolade d'une feuille qui aurait pu rendre d'excellents services si elle s'était bornée à dévoiler les turpitudes et les canailleries des juifs et par juifs je n'entends pas parler que des Israélites.

(A suivre.)

Y.

Le Billet de la semaine

— « 0 » —

Durant ma longue carrière de journaliste j'ai vu nombre d'apocalypses, essuyé bien des déboires et moult déceptions car des écrivains sans foi ni loi ont été mes acharnés adversaires ; par contre, j'ai éprouvé la douce satisfaction de lutter contre des publicistes sincères qui savaient toujours garder le décorum et dont les polémiques acérées conservaient, sans cesse, un caractère de dignité, une propreté réfléchie. Mais jamais, je ne me suis trouvé, comme cela m'arrive actuellement à Tunis, en face de procédés aussi machiavéliques, jamais je n'ai dû relever les insanités de pareils contempteurs.

Je pardonne leur insupportable jalousie, doublée d'une sottise méchanceté, car j'y constate une simplicité navrante, piteuse à tirer des larmes !...

Les matadors ont, à maintes reprises, fait preuve d'ignorance, de maladresse, d'hypocrisie et surtout d'incorrection.

Né viennent-ils pas, ces matamores, de nous donner bénévolement la mesure de leur justesse de vue ainsi que de leur loyauté ?

Quel sentiment peut-on inculquer dans leur crasse esprit ?

Par quelles formules parvient-on à exorciser le démon incarné en leur être ?... C'est la bouteille à l'encre, par malheur !

Feuilleton de la *Petite Tunisie*

(31)

OURIDA

OU LE

RAPT D'UNE CHRÉTIENNE

La nouvelle de ces horreurs fut bientôt connue dans tout Méquinez et ne tarda pas à parvenir jusqu'au Sultân. Celui-ci et arrêter le marabout. L'orsque ses émissaires eurent franchi la porte de la maison, ils trouvèrent les quarante khouann occupés à dépecer les moutons dont le sang seul avait été répandu.

Ismâil exila cependant Sidi-Aïssa.

Allant à Hameria avec sa femme, ses enfants, ses khouann, on ne rencontra, un jour, rien qui fût de nature à rassasier l'appétit des voyageurs. Déjà les khouann murmuraient :

— Mangez du poison, Kouï-es-sim ! leur dit-il.

Sur ses indications, ils se mirent à cher-

cher, sous les pierres, des reptiles et des scorpions qu'ils dévorèrent à belles dents.

De là, cette croyance généralement répandue et soutenue dans toute l'Afrique septentrionale et dans le Sahara, que les Aïssaoua peuvent avaler impunément tout ce qui leur plaît et qu'ils possèdent le privilège de guérir toutes les piqûres des bêtes venimeuses.

La tradition prétend que Sidi-Aïssa renversa Moulai-Ismaïl de son trône, et que ce dernier composa pour y remonter.

Le marabout fit élever à Hameria une mosquée, où son corps fut déposé plus tard.

Le souldhan Moulai-Ismaïl, ayant appris la mort de Sidi-Aïssa, fit saisir ses khouann. On les amena à Méquinez, et il leur ordonna de manger le contenu d'un vase dans lequel il avait fait placer des serpents, des scorpions, des feuilles de cactus aux longues épines, le tout arrosé, en guise de sauce, avec les poisons les plus violents.

Les khouann reculèrent d'abord devant cet horrible mets ; encouragés par la femme de l'un d'eux, ils se partagèrent ces épouvantables victuailles qui eurent bientôt disparu dans leurs estomacs.

Les esprits étaient tellement surextés que, sans l'intervention du président de la Communauté et des membres du Conseil des Epitropes, ils auraient fait une manifestation à la Chancellerie, auraient saisi le pavillon et, au nom de la nation hellénique, auraient obligé M. Léonarcos à hisser un drapeau que leurs pères ont conquis au prix de ruisseaux de sang.

Le Comité a apaisé les esprits en faisant, télégraphiquement, part de cet incident à S. M. le roi des Hellènes et au ministre des Affaires Etrangères.

Nous avons appris avec le plus grand plaisir, que la Cie du Bône-Guelma licencie peu à peu le personnel italien qu'elle avait dû occuper jusqu'à ce jour dans son service de la voie, pour le remplacer par des Fezzani, des Touati, des Soudanais et autres noirs du centre de l'Afrique.

Nous sommes heureux d'enregistrer cette bonne nouvelle et en adressons nos félicitations à la Cie du Bône-Guelma et à son éminent chef l'honorable ingénieur en chef des services de l'exploitation, nous avons nommé M. Aubert.

A QUI LA FAUTE ?

Malgré les six cent mille francs de céréales avancées aux indigènes de la vallée de la Medjerdah, pour l'ensemencement de leurs terres, ce n'est pas sans une certaine stupéfaction que nous avons vu ça et là, de Béja à Ghardimaou, d'immenses quantités de terre en friche.

Il paraît que les indigènes de ces lieux au lieu de se servir des céréales que l'administration a mises à leur disposition pour l'ensemencement de leurs terres, les ont, ni plus ni moins mangées. Ils ont estimé que leur existence passait avant toute chose, et, en conséquence, ont transformé en farine les céréales qu'on leur a avancées.

Qui pourrait les en blâmer ?

A coup sûr, pas nous. Mais il nous semble que la direction des Contrôles, des Renseignements, et... de l'Agriculture aurait bien dû prévoir le cas, et, en conséquence, sinon faire surveiller les ensemencements, tout au moins, faire distribuer aux indigènes une quantité de cé-

réales plus forte que celle qu'ils réclamaient qui aurait servi et pour leur consommation et pour les ensemencements.

Si l'indigène avait eu en sa possession non seulement de quoi nourrir sa famille et ensemercer son terrain, il ne fait nul doute que dans toute cette belle vallée de la Medjerdah, on ne verrait pas les milliers et les milliers d'hectares en friche que l'on aperçoit de tous côtés.

Rien que pour apprendre à vivre à ceux qui ont affecté à autre chose qu'à des ensemencements les céréales qu'on a mises à leur disposition, il serait bon que le gouvernement frappât quelques-uns des délinquants de peines disciplinaires. Celles-ci ne seraient que justifiées.

En tous cas, à qui la faute ?

On nous prie de demander pourquoi l'administration de l'Office postal beylical continue encore à percevoir 1 fr 35 pour le port des colis postaux au lieu de 0,85 qui devrait être appliqué.

Tunis ne serait-il pas par hasard port de mer aujourd'hui qu'on continue à appliquer l'ancien tarif ?

On nous prie de demander pourquoi l'administration de l'Office postal beylical continue encore à percevoir 1 fr 35 pour le port des colis postaux au lieu de 0,85 qui devrait être appliqué.

Tunis ne serait-il pas par hasard port de mer aujourd'hui qu'on continue à appliquer l'ancien tarif ?

On nous prie de demander pourquoi l'administration de l'Office postal beylical continue encore à percevoir 1 fr 35 pour le port des colis postaux au lieu de 0,85 qui devrait être appliqué.

Tunis ne serait-il pas par hasard port de mer aujourd'hui qu'on continue à appliquer l'ancien tarif ?

On nous prie de demander pourquoi l'administration de l'Office postal beylical continue encore à percevoir 1 fr 35 pour le port des colis postaux au lieu de 0,85 qui devrait être appliqué.

Tunis ne serait-il pas par hasard port de mer aujourd'hui qu'on continue à appliquer l'ancien tarif ?

On nous prie de demander pourquoi l'administration de l'Office postal beylical continue encore à percevoir 1 fr 35 pour le port des colis postaux au lieu de 0,85 qui devrait être appliqué.

Tunis ne serait-il pas par hasard port de mer aujourd'hui qu'on continue à appliquer l'ancien tarif ?

On nous prie de demander pourquoi l'administration de l'Office postal beylical continue encore à percevoir 1 fr 35 pour le port des colis postaux au lieu de 0,85 qui devrait être appliqué.

Tunis ne serait-il pas par hasard port de mer aujourd'hui qu'on continue à appliquer l'ancien tarif ?

Psychologie arabe

Un Syrien nous a fait, il y a quelques jours, une conférence sur la chanson arabe. Nous ne nous attarderons pas à relever la bizarrerie de la prétention. Nous dirons seulement que le style trop pommadé ne sentait pas trop son étranger et que l'on eût pu éprouver quelque plaisir à la séance si les citations que le conférencier a faites de son œuvre poétique personnelle n'avaient été au fond, le seul objet de la conférence.

Car l'orateur est aussi poète et nous savons tous que les poètes sont à la fois les plus irritables et les plus indiscrets des humains quand leurs élucubrations sont en jeu.

Celui-ci ne nous a pas parlé de la chanson arabe, il a plutôt essayé de nous montrer comment un Syrien fait des vers français sur un sujet arabe. De sorte que, en sortant, nous ne sommes pas plus avancés, car nous nous apercevons que nous n'avons pas pénétré le moins du monde — malgré la promesse du conférencier — le génie oriental, que nous n'avons pas découvert et étudié grâce à lui le moindre coin de l'âme arabe. On nous a donné une esquisse très vague, présenté un pastiche plus ou moins agréable, mais l'original nous échappe. Bref, nous n'avons rien appris.

C'est qu'elle n'est pas facile à pénétrer cette âme arabe dont les tressaillements ne vont point jusqu'au visage ; l'Orient tout entier, immuable, est fait de ces impassibilités individuelles. Et il faudrait pour surprendre ces secrets un psychologue plus expérimenté que ledit conférencier.

Même dans ces moments où l'Arabe semble quitter son masque, où le rire vient à ses lèvres, où le désir monte

à ses yeux, nous ne percevons pas nettement ses états d'âme, car pour les percevoir il nous faudrait être Arabes nous-mêmes, avoir dans tout notre être — dans le sang par l'hérédité, dans le cerveau par l'éducation — tous les éléments qui font qu'à un moment donné, sous une influence déterminée, il se produit tel ou tel phénomène psychologique.

Leur musique demeure pour nous lettre morte. En vain l'on essaie, non de la comprendre — on ne comprend pas l'alphabet — mais de la sentir ; en vain l'on tente, s'hypnotisant soi-même, de fermer le moi aux sensations externes qui ne sont point celles-là, de tendre tous les nerfs à la perception d'une seule sensation, on n'éprouve rien qu'un agacement qui n'arrive pas à la jouissance et qui peut atteindre la douleur ou l'abrutissement.

Leurs danses nous sont de même incompréhensibles : ces déhanchements, ces progressions lentes, ces mouvements clownesques du ventre et des seins, n'ont point le don d'exciter en nous autre chose qu'une curiosité bien vite satisfaite ; ces femmes à la figure immobile, au sourire figé n'excitent en nous aucun désir, et pourtant en regardant les spectateurs arabes dont la physionomie s'anime, dont le corps tressaille, on a l'impression bien nette qu'il se passe quelque chose, mais que ce quelque chose nous échappe ; qu'il y a une sensation que nous n'éprouvons pas comme si nous voyons quelqu'un parler et faire des gestes sans entendre sa voix...

Et leur amour, de même, est énigme pour nous. Car là encore, pour savoir comment ils aiment il faudrait avoir leurs nerfs, leur sang, leur cerveau.

Il faudrait, par une merveille d'adaptation cérébrale arriver à se faire de la femme l'idée exacte qu'ils s'en font eux-mêmes, savoir quelle dose de tendresse ils lui peuvent donner et de quelle force de passion ils la peuvent désirer, la priser, en un mot, au même degré qu'eux et cela est trop loin de notre âme occidentale pour que nous y puissions y parvenir jamais. Le roman de l'amour arabe n'est pas encore écrit du moins avec nos procédés d'analyse et nous ne pouvons dès lors juger que par à peu près. Là encore, comme pour la musique et pour la danse, nous ne percevons pas nettement ce qui se passe dans l'âme arabe, Halfaouine nous montrera l'amour arabe sous une de ses espèces, mais nous le jugerons avec notre formulaire européen, nous y verrons la passion toujours en éveil, et jamais assouvie, naïve jusqu'à la brutalité, accomplissant sa fonction de passion aveuglement, naturellement. Et pourtant, l'Arabe y voit autre chose.

Depuis lors, Moulai-Ismaïl laissa tranquilles les khouann de Sidi-Aïssa. Tels étaient les singuliers bateleurs dont M. de Villebelle, Gabrielle et les officiers de la garnison voulaient voir les exercices.

On prit jour et heure avec eux et on se réunissait dans l'une des cours de la kasbah.

Ces Aïssaoua étaient Soussis, c'est-à-dire originaires de Sous (Marok). Ils étaient quatre, dont trois musiciens ayant pour instruments de longs roseaux en forme de flûtes, percés de deux bouts, dans un desquels le joueur soufflait, produisant des sons mélancoliques, non dépourvus d'harmonie.

Ils élevèrent leurs mains, comme s'ils avaient voulu soutenir un livre, marmottèrent, à l'unisson, la prière du célèbre marabout et l'invoquèrent en répétant plusieurs fois son nom.

Ensuite, la musique reprit et le principal enchanteur tourbillonna autour d'un panier de joncs contenant les reptiles et que recouvrait une peau de chèvre. Tout à coup il s'arrêta, plongea son bras nu dans le couffin et en retira un gros serpent noir, le cobra-capello, à chapeau ou à lunettes (à cause des deux raies noires qu'ils ont sur la tête, dénomination por-

tugaise). Les Arabes le nomment haje et les naturalistes coluber naja ou vipère naja. Le cobra-capello avait environ un mètre trente centimètres de long ; son corps était d'un jaune éclatant et son cou élargi en éventail. Sa blessure est mortelle pour peu que l'on diffère de prendre l'antidote de son venin. On expire dans des convulsions, ou la partie mordue contracte une gangrène inguérissable.

L'Aïssaoua l'enroula comme un turban autour de sa tête, en continuant à danser et le serpent, gardant cette position, paraissait obéir au mouvement du danseur. Le cobra fut alors mis à terre, et se dressant sur sa queue, il balançait de côté et d'autre sa tête, comme pour se conformer au rythme, nerma.

(A suivre.)

mais quoi ? Il est amoureux, plus que nous peut être, mais comment ? Ce n'est pas à coup sûr avec cette tendresse mignarde et efféminée que nous lui voyons dans les vers du conférencier ; il n'estime pas assez la femme, il a trop de nerfs qui vibrent, trop de sang qui bouillonne pour subtiliser ainsi, il prend et ne s'occupe pas de donner.

Jaloux aussi, il l'est et plus que nous et d'une façon plus terrible mais pas avec des subtilités compliquées : il oblige sa femme à se voiler et tout est dit ; au besoin il la tue.

Au milieu de cette immense plaine de la Medjerdah, il est une ville qu'on nous semble un peu par trop délaisser, nous voulons parler de Béja.

Ne pense-t-on pas qu'il serait utile de faire voir en cette localité éloignée l'unique forme de nos braves troupiers ?

Une demi-compagnie seulement ne ferait pas mal à Béja et la vue de nos zouzous en ce lieu serait une excellente chose.

Qu'en pense-t-on.

Echos Tunisiens

Sage-Femme de 1^{re} classe

Madame DUMAS, sage-femme de première classe de la Faculté de Montpellier, 18, rue Es-Sadikia, installée récemment à Tunis, a l'honneur de prévenir le public qu'elle donne des consultations tous les jours de 1 heure à 3 heures du soir.

Dernier écho de l'affaire

Léonardos c/ la « Petite Tunisie »

La « Petite Tunisie » a relaté l'acquiescement pur est simple de notre rédacteur en chef, sans le faire suivre d'aucuns commentaires, la loi sur la presse ne l'y autorisant pas.

La loi, pourtant, ne nous défend pas de faire savoir que M. Léonardos s'étant porté « partie civile » tous les frais de l'instance — et qui ne sont pas peu élevés — restent à sa charge puisqu'il a été condamné aux frais et dépens.

Une autre fois, Monsieur le consul se gardera de faire attaquer sans motif plausible des gens qui n'ont jamais eu l'intention de le diffamer mais simplement de le mettre en garde afin qu'il suive une politique conforme aux intérêts qu'il est chargé de défendre.

A LOUER un magasin situé au commencement de la rue Al-Djazira. S'adresser à l'imprimerie Franco-Tunisienne.

Nous rappelons à nos lecteurs que les courses auront lieu après demain dimanche à l'hippodrome de Kassar-Saïd.

Le pari mutuel est installé à l'instar de Paris.

A vendre une action des Monts de Piété tunisiens, s'adresser au journal.

M. D. ODDO, chirurgien-dentiste de S. A. le Bey, 23, rue d'Espagne, à côté du Consulat d'Espagne, reçoit tous les jours de 8 heures du matin à 6 heures du soir.

Chronique Théâtrale

Toujours point de monde au Théâtre Français. Un fait que nous constatons chaque soir, assez drôle entre parenthèse, est qu'on ne voit presque pas d'Italiens ; les rares spectateurs sont pour la plus grande partie français... M. Corsi a certainement le droit de se plaindre de ses compatriotes qui montrent si peu d'empressement à l'encourager et à le soutenir.

Toujours beaucoup de talent Mlle Lina Péri, toujours sémillante, gracieuse et... belle ! Je l'aime bien entendre dans *Ruy Blas*, son jeu dramatique dénote une intelligence de scène peu commune.

Bravo ! Mlle Lina Péri, continuez et vous n'aurez droit qu'à de vifs compliments.

M. Di Napoli a bien chanté ; mes félicitations pour le 5^e acte surtout.

M. Foggi est toujours fortement applaudi par son affectueux auditoire.

La *Favorita* jouée pour la seconde fois n'avait pas attiré une affluente bien nombreuse... pauvres fauteuils délaissés !...

Mme Strino, très en voix, nous a franchement captivé par les vibrations sentimentales de son excellent organe. La consciencieuse cantatrice ne s'est pas ménagée et a rempli son rôle avec infiniment de chaleur et de conviction.

M. Di Napoli a su recueillir les applaudissements malgré un rhume très prononcé qui lui embarrassait les cordes vocales.

M. Foggi reste l'artiste parfait que l'on connaît et que l'on fête à juste raison.

M. Olivieri est une basse très agréable qui possède toute l'assurance nécessaire et qui s'efforce, en y réussissant, de plaire à ses auditeurs.

Allons dame Colonie italienne... déroulez un peu votre bourse... c'est là que réside le patriotisme !

P.-S. — M. Foggi, hier au soir, a été l'objet du triomphe le plus sympathique.

Comme je l'avais souhaité la salle était comble et la soirée a été certainement la plus agréable de la saison.

Mme Morgantini a été fortement applaudie et c'était justice.

Nous reparlerons de *Rigoletto* dans une prochaine chronique, le temps nous faisant défaut.

On trouve des Terrines de bécassines au **Tunis-Hôtel**, rue d'Italie, Tunis.

On offre, à monsieur seul, belle chambre meublée pension de famille (excellente cuisine française).

S'adresser : 7, rue d'Allemagne, rez-de-chaussée de gauche.

AVIS

Les vaccinations publiques et gratuites, pour la période de printemps, auront lieu du 15 avril au 15 mai les lundi, mercredi et vendredi de chaque semaine, de deux heures à trois heures, 6, rue d'Angleterre, Cabinet du docteur Bastide.

CAYES CÉLESTIN

CIBIAL & Cie

Commission-Exportation

TUNIS, rue de la Sebka, 5

Service rapide à domicile

Pelleterie et Plumes

M. BLANC Naturaliste. 16, rue Al-Djazira. Préparation de toutes sortes d'animaux.

P. PERRIN

Boucherie Lyonnaise

28, rue d'Italie, Tunis.

la plus ancienne boucherie française

Arrivages toutes les semaines

BEUFS ET VEAUX DE FRANCE

Hygiène de la Bouche

Aucun produit de parfumerie ne peut être comparé au **coaltar saponiné Le Beuf** pour assainir la bouche en tuant les microbes qui s'y développent, « purifier l'haleine et raffermir les dents déchaussées ». Il possède en outre l'avantage d'une innocuité absolue, condition nécessaire pour un produit d'un usage journalier.

Le flacon, 2 fr. ; les 6 flacons, 10 fr.

Se défier des contrefaçons

DEPOT : à la Pharmacie E. NÉE

Travaux Hydrauliques

JOSEPH MUSCAT

PLOMBIER-ZINGUEUR

12, rue d'Algérie. — TUNIS

Construction de pompes d'épuisement et pour irrigation, système Letestu modifié à grand débit, à vendre ou à louer.

Le Gerant : Em. LACROIX

TUNIS. — Imp. Franco-Tunisienne.

Parlant plusieurs langues

UNE DAME VEUVE de haute famille, voudrait trouver une position, soit comme interprète dans un hôtel ou dans une famille, ou même chez monsieur seul.

MONTS-DE-PIÉTÉ DE TUNISIE

autorisé par décret de S. A. le Bey

DIRECTION :

38, rue sidi-Kadous et rue des Glacières, 67

Ancienne maison PROAL

Bureaux auxiliaires : 69, rue de la Kasba,

et 12, rue Kachachine,

GUÉRISON assurée des catarrhes anciens et récents, Urétrite, Cystite, Gravelle, incontinence d'urine

(deux sexes) par les **SAVONULES MEXICAINES**

Dépôt principal : Pharm. GAGLIARDO

à Tunis, le flacon 3 fr. ; par poste 3.30

MAGASIN GÉNÉRAL

22, avenue de France, TUNIS

MAISON BORTOLI FRÈRES ET C^o

A l'occasion des fêtes de Pâques, mise en vente d'une quantité considérable de chapeaux en feutre pour hommes, genre anglais, depuis 2 fr. 90. Grand choix de chemises pour hommes et enfants, en toile calicot, tussor, flanelle, satinette ; chemises hygiéniques en laine du docteur Jaeger, faux cols, cravates, chaussettes et bas fil d'Écosse et coton ; très grand assortiment de chapeaux pour dames, enfants et fillettes ; robes pour bébés, pelisses, layettes, etc.

Nous venons également de recevoir un choix considérable d'articles pour jardin, tables vernies rondes et carrées, fauteuils rustiques, chaises pliantes en fer et en bois, hamacs et objets pour gymnastique, stores japonais en perles multicolores, avec ou sans sujets.

Aperçu de quelques-uns de nos articles avec leurs prix :

Chapeaux anglais réclame, 2 fr. 90. — Chapeaux toutes nuances « Le Sans Rival » 4 fr. — Chapeaux mous chinés « Le Coquet » 4 fr. 50 — Casquettes anglaises pour voyage, 1 fr. 40 — Boîtes, papier à lettre anglais (article sacrifié) ; 0.50. — Boîtes, véritable papier anglais, extra fort 1 fr. 20. — Boîtes cartes correspondance toute nuances, 1 fr. 40. — Boîtes papier à lettres couleur, gris, mauve, etc., 1.40.

Seul dépositaire pour la Tunisie de l'Orfèvrerie **CHRISTOFLE** de Paris

Voulez-vous la santé de vos bébés ?

Acetez dans toutes les pharmacies le biberon aseptique *Le Parfait Nourricier* qui, parfaitement et rapidement nettoyable, peut mettre un terme à la terrible mortalité de l'enfance.

Dépôt général à la Pharmacie Centrale de Paris, avenue de France, à Tunis.

DOMAINE POTIN

CHAUX HYDRAULIQUE & CEMENTS

Dépôt : près de la gare française

VIN ROUGE

Vin blanc, eau-de-vie

S'adresser à MM. COMTE et C^o Bureaux : à l'entrepôt du Domaine, rue de Portugal.

Forges de la Providence

Marchienne-au-Pont (Belgique)

Spécialité de poutrelles en fer et en acier de toutes dimensions ; Fers marchands ; Cornières ; Colonnes en fonte moulées de toute espèce d'après croquis, Charpentes et ponts en fer et en acier.

La société se charge à des prix fort modérés de confectionner les titages et autres travaux métalliques d'après les plans qui lui seraient adressés. Elle peut aussi se charger de l'exécution des plans après les dessins de maçonnerie.

Les FORGES DE LA PROVIDENCE fabriquent actuellement tous les produits en FER HOMOGÈNE ET ACIER et on a cœur de soigner les ordres qu'on veut bien lui confier ses clients.

Agent pour la Tunisie : J. FORTI, 43, rue des Glacières. — TUNIS

TEINTURERIE PARISIENNE

17, Avenue de Paris, Tunis

NETTOYAGES et APPRÊTS

Blanchiment de Flanelles

Spécialité de Nettoyage à sec

L. DAVIN FILS

MUSÉE ARABE

TUNIS — 11, rue des Parfums — TUNIS

AHMED DJAMAL

Grands magasins de curiosités tunisiennes

Grand choix d'armes arabes anciennes. Costumes du pays, tapis anciens et modernes. — Objet d'art et de collection. — Cuivres damassés. — Assortiment complet de Bijouterie du pays. — Tabletterie. — Gravures de Carthage — Travaux en nacre. — Soieries indigènes de tous dessins sur commande. — Broderies anciennes et modernes, etc.

La Maison se charge de faire les expéditions dans toutes les parties du monde.

Cordonnerie Toulousaine

RAOUL SANDRA

Chaussures en tous genres

33, Rue Al-Djazira 33. — TUNIS

GRAND

Restaurant d'Athènes

Tenu par M. PAPAYANNI

4 Rue de l'Eglise

GRAND ARRIVAGE DE VIN DE SAMOS

(authentique) de provenance directe

Prix : 1 fr. 50 le litre

On porte à domicile

JOAILLERIE, HORLOGERIE

BIJOUTERIE

SPÉCIALITÉ DE BIJOUX ARABES

COHEN & HASSID

TUNIS. — 1 Rue de l'Eglise — TUNIS.

MAISON MEUBLÉE

Rue de Grèce — TUNIS

derrière la Résidence

Appartements et chambres meublés à louer au mois, à la quinzaine, à la huitaine et à la journée, depuis 15, 25, et 30 Fr. par mois.

Boulangerie Viennoise

8, boulevard de Paris

FERDINAND HEINRICH

Spécialité de pains viennois

CROISSANTS AU BEURRE

Petits pains pour Restaurants et Hôtels

On porte à domicile

JEUNE HOMME

Agé de vingt et un ans, sachant parler et écrire le Français, demande place comme commis ou encaisseur, etc.

Bons Certificats.

S'adresser au Bureau du Journal.

VENTE

AUX ENCHÈRES PUBLIQUES

Le DIMANCHE 15 AVRIL 1894, à neuf heures du matin, à La Goulette

d'un

BRICK-GOÉLETTE

(SCHOONER)

muni de tous ses agrès et apparaux et prêt à prendre la mer ; d'un jaugeage officiel de 446 tonnes et 750 en charge. Ce brick, du nom de *Maria*, de construction américaine et cuivré jusqu'à sa flottaison, est actuellement en rade de la Goulette.

La vente aura lieu au comptant, sur la mise à prix de... 10.000 francs.

3 0/0 en sus du prix

S'adresser, pour visiter, au Capitaine, à bord, et pour renseignements, à M. GUERRIERA, courtier maritime, à Tunis, rue Es-Sadikia, 20.

SOCIÉTÉ FONCIÈRE DE TUNISIE

A VENDRE, sur pied

une très belle

PRAIRIE

d'environ 40 hectares, sise au domaine de *Mornaghia*, à quinze kilomètres de Tunis, route du Kef.

Les offres seront reçues jusqu'au mercredi 18 courant, au domaine même, où l'on peut s'adresser dès à présent pour visiter ladite propriété.

Païement : moitié comptant et moitié l'enlèvement du fourrage.

COMPAGNIE ALGÉRIENNE

SOCIÉTÉ ANONYME

Capital : 15 Millions entièrement versés
Comptoir de Tunis, 12, rue de Hollande
Escompte, Recouvrement, Avances sur titres et marchandises, Chèques et lettres de crédit sur tous pays. Encasement de coupons. Ventes, Achat sur garde de titres.

Intérêt bonifié aux déposants de fonds
3 0/0. — Bons de caisse : Bons à un an et deux ans, 3 0/0 ; Bons à trois ans et quatre ans, 3 1/2 0/0 ; Bons à cinq ans, 4 0/0.

BANQUE DE TUNISIE

Société anonyme

CAPITAL 8 MILLIONS de francs
Siège social à Tunis

OPÉRATIONS DE LA SOCIÉTÉ

Encasements et Recouvrements. — Avances sur prêts, sur marchandises et sur hypothèques immobilières ou maritimes. — Dépôts à vues et à échéances fixes. — Garde de titres. — Paiement et escompte de coupons-Reports. — Ordres de bourse au comptant et à terme sur tous les marchés Européens. — Emission de chèques et de lettres de crédit sur tous pays.

SOUSCRIPTIONS — ÉMISSIONS

BAINS EUROPÉENS

ET TURCO-ROMAINS

HAMMAM



HYDROTHERAPIE, MASSAGE FRICTIONS

Salles de repos, buffet, gymnase
Pédicure, etc.

RUE D'ALLEMAGNE

CRÉDIT FONCIER DE TUNISIE

Société anonyme, capital : 10,000,000

OPÉRATIONS DE LA SOCIÉTÉ

Prêts sur hypothèques, sur titres de marchandises. — Avances sur récoltes — Gardé de titres. — Reports — Paiement et escompte de coupons — Ordres de bourse au comptant et à terme — Dépôts à vue et à échéances fixes — Encasements et recouvrements. — Émissions. — Souscriptions. — Chèques et lettres de crédit.

GRANDE ÉPICERIE ORIENTALE

AIMÉ EYRIÈS

TUNIS — 22, Rue d'Italie, 22 — TUNIS

Maison française la plus ancienne de Tunis se recommandant par la finesse de ses produits
Grand arrivage de fromages et beurre frais à tous les courriers
Maison de gros et de détail

Au Cadran Universel

CHARLES KLOTH

TUNIS — 17, avenue de France, 17 — TUNIS

Horlogerie, joaillerie, Orfèvrerie, Optique, etc., etc.

Demandez partout

L'APÉRITIF BELLOT

ABSINTHE ET AMER CONILH

Bellot, distillateur à Tunis

rue Al-Djazira, 46, 48, 50.

Dépôt général des eaux minérales de VICHY
Dépôt des liqueurs fines de la maison LAVAINÉ et Co

Assiettes de campagne à 1 fr. 20 la douzaine

Casserolles et marmites en terre de Vallauris (France)

Verres taillés et gravés demi-cristal fin garanti
à 3 fr. 90 la douzaine au lieu de 5 fr. 50

Verres à liqueurs et salières hon-
groises à 10 centimes

Cabarets importation
à 9 fr. les 15
pièces

Casserolles
n fer battu depuis
20 cent.

SCHEAUX GALVANISÉS et AUTRES
à 1 fr. 25

Toile cirée largeur de 1 m. 20, blanche à 2,75, en
couleur à 2,25 le mètre

coutellerie de table et articles de Paris

Maison PIERRE AUVIN. — TUNIS

MARBRES BRUTS et OUVRÉS

Importation directe des grandes carrières de France, Belgique, Grèce et Italie

CHEMINÉES DEPUIS 12 FRANCS

Articles de Fumisterie, Carrelages, Escaliers, Monuments Funéraires.
Bureaux et Magasins : 7, rue d'Espagne.

Vastes Entrepôts : rue d'Italie.

N.B — Des ouvriers spéciaux sont attachés à la Maison pour la pose des travaux.

Messageries Françaises

DEMANGE & Co Service Quotidien Régulier

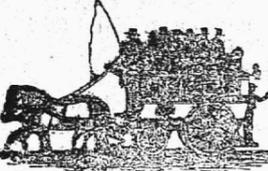
entre TUNIS-SOUSSE et vice-versa

Service des Dépêches

Transport des Voyageurs et de la Messagerie

Départ de Tunis et de Sousse tous les jours à midi

BUREAUX : à Tunis, rue d'Italie, 17 ; à Sousse au Café du Commerce.



Manufacture de carreaux de Faïence

Fourmaintrau-sur-quin
à DESVRES (Pas-de-Calais)

CIMENTS PORTLAND ARTIFICIELS

DU BOULONNAIS

TRAVAUX EN CIMENT

Cuves à vin, Enduits de citernes et de bassins, Bétons, Dallages

Paul CAILLARD, architecte, représentant

BUREAU ET CABINET D'ÉCHANTILLONS

Rue de Russie (angle de la rue Al-Djazira) — TUNIS

FER QUINA BISLERI



LIQUEUR

Stomachique Reconstituante

de Felice BISLERI
MILAN

Bois-on agréable avec l'eau de
Seltz et soda. Se boit préféra-
blement avant le repas et à l'heure
du Vermouth.

L'EAU

de la R. Sorigente Angelica de
NOCERA UMBRA, légère, gazeu-
ze, alcaline, certifiée pure, répu-
tée et déclarée par les principa-
les célébrités médicales la reine
des eaux de table.

VOLETE DIGERIR BENE??



Dépositaire pour la Tunisie A. FERRETTI, 19, rue Chaker — TUNIS



Royal Windsor

LE CÉLÈBRE
RÉGÉNÉRATEUR DES CHEVEUX

Avez-vous des Cheveux gris?
Avez-vous des Pellicules?
 Vos cheveux sont-ils faibles ou
 tombent-ils?

SI OUI

Employez le ROYAL WINDSOR qui rend aux Cheveux gris la
couleur et la beauté naturelles de la jeunesse. Il arrête la chute des
Cheveux et fait disparaître les Pellicules. Il est le SEUL Régéné-
rateur des Cheveux médaillé. Résultats inespérés. — Vente
toujours croissante. — Exiger sur les flacons les mots ROYAL WINDSOR.
— Se trouve chez les Coiffeurs-Parfumeurs, en flacons et demi-flacons.
Entrepôt : 22, Rue de l'Échiquier, PARIS
Env. f. sur demande du Prospectus contenant détails & attestations.

FABRIQUE DE CONFISERIE SUISSE

J. F. DESHUSSES

A Versoix, près de Genève (SUISSE)
Maison fondée en 1852

PLUSIEURS MÉDAILLES D'OR
et diplômes d'honneur

Agent général pour la Tunisie:

A. MODIGLIANI, Avenue de Fran-
ce, 4, (Passage de Tunis).

BASSIN D'ARCACHON

SOCIÉTÉ COOPÉRATIVE DES PARQUEURS REUNIS

HUITRES

MARENNES, ARCACHON, OSTENDE

HUITRES : d'Arcachon, depuis 0,40 la douz. ; de Marennes, depuis 0,75 la douz.

CASSE-CROUTE

AGENCE GÉNÉRALE POUR L'ALGÉRIE ET LA TUNISIE :

12, RUE D'ITALIE — TUNIS

PHOTOGRAPHIE GARRIGUES

MAISON PRINCIPALE

9, avenue de France, et rue de Bône, 2

SUCCURSALE : 23^a, rue Al-Djazira (ancien local). — TUNIS

LA PHOTOGRAPHIE GARRIGUES exécute tous travaux photographiques
de quelque nature qu'ils soient (repro-
duction, agrandissement, travaux en ville et à
la campagne) à des prix très modérés

LA PHOTOGRAPHIE GARRIGUES vend tous produits accessoires et ap-
pareils photographiques.

LA PHOTOGRAPHIE GARRIGUES est le seul dépositaire de la Compa-
gnie Eastman.

Les nouveaux ateliers de l'avenue de France sont chauffés. Les dames en cos-
tume de bal et les enfants en chemisette pourront venir sans crainte de s'enrhumer.

Sellerie - Bourrellerie Française

32, rue Al-Djazira — TUNIS

JULES LARROUIL

Ancien Chef d'Atelier de la maison MAURICE LAMBERT, de TUNIS

M. LARROUIL a l'honneur d'informer MM. les Propriétaires et Entrepreneurs
qu'il a institué, à Tunis une Société Coopérative, succursale des Grandes Société de
Paris, Toulouse, etc., où tout ouvrier bourrellier ou sellier français, venu en Tunisie,
trouvera toujours peu ou beaucoup de travail, aura, en un mot, l'existence provisoire
assurée.

Pour venir en aide à ce but fraternel et patriotique, M. LARROUIL fait appel
au concours de MM. les Colons, qui, ayant besoin d'un ouvrier, voudront bien s'adresser
à lui.

La journée de travail est fixé à 5 francs, les frais de route à la charge de la
maison.

Pour assurer la réussite de son œuvre, M. LARROUIL n'a rien négligé et s'étant
assuré le concours des plus Grandes Maisons de France, il est à même, dès ce jour,
de livrer des marchandises et fournitures à prix défiant toute concurrence honnête.

APERÇU DE QUELQUES PRIX

Cuir noir de France, 1 ^{re} qualité, bande de 8 à 10 kilos. le k.	3 fr.	Selles Anglaises, avec bride com- plète, depuis.....	32 fr.
Cuir noir, 2 ^{me} qual., bande de 4 à 5 k..... le k.	1.95	Brides Anglaises, cuir jaune à 4 rênes, mors nickel à 12 et.....	15 »
Cuir blanc, 1 ^{re} qual. bande de 10 à 12 k..... le k.	2.40	Harnais de cabriolet, depuis.....	50 «
Crin animal, tout cardé..... »	2.25	Harnais de labour, depuis.....	40 «

Abonnement dans les fermes et en ville, p. l'entretien des harnais, au mois par bête 1,25
Pour l'abonnement, toute pièce de harnais mise hors de service par usure, sera
remplacée par une neuve.

Un ouvrier passera tous les mois pour exécuter les travaux. Les frais
de déplacement sont à la charge de M. LARROUIL.

M. LARROUIL reprend toute marchandise non conforme à ces conditions.
Comptant : 3 0/0 d'escompte ; 45 ou 60 jours, sans escompte, payable
dans Tunis

COMPAGNIE GÉNÉRALE TRANSATLANTIQUE

Départs de Tunis

Lundi	A 10 heures pour Malte, Tripoli, Djerba, Gabès, Sfax, Mehdiya, Monastir, Sousse.
Mardi	A 3 h. 1/2 du soir : pour Marseille direct.
Mercredi	A 3 h. 1/2 du soir : pour Marseille direct.
Jendredi	A 3 h. 1/2 du soir : pour Sousse, Monastir, Mehdiya, Sfax, Gabès, Djerba, Tripoli, Malte, La Goulette.
Vendredi	A 3 h. 1/2 du soir : pour Marseille direct.
Samedi	A 11 heures du matin : pour Bizerte, Tabarka La Calle, Bône, Philippeville, Collo, Djidjelli, Bougie, Dellys, Alger.